



**CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE**

**PROTOCOLE SANITAIRE
ÉCOLES DE CHÂTEAUROUX**

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Introduction

Les fiches thématiques :

- Rôle des parents
- Accueil des élèves
- Accueil en classe
- Temps de récréation
- Accueil périscolaires
- Restauration scolaire
- Nettoyage et désinfection des locaux
- Personnels
- Gestion d'un cas suspect

Les écoles de Châteauroux ont fermé le lundi 16 mars 2020, suite aux décisions gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus Covid-19. Un accueil pour les enfants des personnels gérant la crise a été mis en place par la collectivité et l'éducation nationale dès le 16 mars sur trois lieux, l'école élémentaire Frontenac, l'école maternelle Jules Ferry et le site de la Pingaudière. Le temps scolaire a été pris en charge par le corps enseignant, le temps périscolaire par les agents de la ville de Châteauroux. Pendant les vacances de printemps, la garde des enfants a été organisée dans les accueils de loisirs de la Pingaudière, de la Valla et de la Maison de Quartier Est.

Suite à la décision du gouvernement, il est prévu la réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai.

La décision de scolariser ou non les enfants est laissée au libre choix des parents. Le 11 mai, les enfants des personnels participant à la gestion de crise dont la liste a été établie par la Préfecture, ainsi que ceux des enseignants et personnels des services publics locaux seront reçus dans la continuité du dispositif déjà mis en œuvre, dans les accueils de loisirs de la Valla et de la Pingaudière.

A partir du 14 mai, les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les accueils périscolaires seront ré-ouverts progressivement. Les enfants pourront être, à l'initiative des parents, accueillis dans leur établissement habituel.

Ce protocole sanitaire s'appuie sur 5 fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;
- La formation, l'information et la communication

Le présent protocole précise les modalités d'accueil des enfants pour les écoles de Châteauroux.

RÔLES DES PARENTS

- Veillez à bien expliquer à son enfant l'importance du respect des gestes barrières et de la distanciation physique.
- Vérifier la température de son enfant avant et après sa journée d'école, en cas de fièvre (37,8°) l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents informeront aussitôt l'école. Le retour à l'école sera conditionné par l'avis du médecin.
- S'assurer que son enfant se lave soigneusement les mains en partant et au retour de l'école.
- Il est fortement conseillé qu'un seul parent accompagne l'enfant en respectant les horaires indiqués par l'école, qui pourraient être légèrement différents des horaires habituels.
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le bâtiment et devront veiller à respecter la distanciation physique d'un mètre.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

- L'arrivée des élèves dans les écoles se fera si besoin de manière échelonnée par niveaux (à définir dans chaque école). Les familles en seront informées.
- Chaque école a adapté le protocole à ses locaux et ses contraintes et informera les familles des mesures particulières
- Différentes portes d'entrées et de sorties pourront être utilisées pour la circulation des élèves en fonction des locaux.
- A l'ouverture de l'école, la porte d'entrée restera ouverte avec la présence d'un enseignant ou d'un agent périscolaire qui accueillera les enfants ;
 - Les enfants devront se laver les mains avant d'aller en classe.
 - L'accès aux salles devra se faire par groupe classe en évitant au mieux tout croisement des élèves et dans la mesure du possible par des cheminements différents.
 - Les temps d'accueil ne sont pas des récréations, les élèves attendent en respectant la distanciation physique en tenant compte de la difficulté de l'appliquer pour des enfants notamment en maternelle.
 - Tous les professionnels autorisés, intervenant dans la journée scolaire et périscolaire, devront porter un masque et respecter les gestes barrières et la distanciation.
 - L'apprentissage des gestes barrières sera être effectué le jour de la rentrée et être rappelé régulièrement.

ACCUEIL EN CLASSE

- Les élèves seront installés à des tables individuelles et chaque salle accueillera au maximum de 15 tables individuelles en élémentaire et 10 en maternelle avec une distance d'au moins 1 M entre les tables, les tables et mobiliers non utilisés seront neutralisés ou déplacés au fond de la classe.
- Du gel hydro alcoolique sera à disposition dans chaque école.
- A chaque entrée et sortie, les enfants devront se positionner à 1 M les uns des autres devant la classe avant de se déplacer sur invitation de l'enseignant en tenant compte de la difficulté de l'appliquer pour des enfants notamment en maternelle.
- Chaque élève devra conserver la même table.
- Une classe par groupe sera utilisée, les salles spécifiques (informatique, BCD) et celles non occupées seront fermées pour limiter le nettoyage.
- L'utilisation de matériel collectif (feutres, dictionnaires...) ainsi que l'échange entre élèves devront être évités dans toute la mesure du possible.
- Pendant chaque pause les salles seront aérées au moins 10 minutes (Accueil matin, récréations, pause méridienne, nettoyage du soir)

TEMPS DE RÉCRÉATION

- Les temps de récréation seront échelonnés par groupe de niveaux adaptés à chaque école
- Avant de se rendre en récréation et au retour, les enfants devront s'être lavés les mains.
- Pendant la récréation, les gestes barrières et la distanciation physique devront être respectés avec toute la difficulté de l'appliquer pour des enfants notamment en maternelle.
- Les jeux et installations extérieurs seront neutralisés (bacs à sable, toboggans...)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que pour la restauration scolaire il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants seulement en cas de nécessité absolue.
- Les accueils périscolaires commenceront à 7h30 le matin et se termineront à 18h30, le soir (sauf à La Pingaudière où ils débuteront comme à l'accoutumé à 7h15 et se termineront à 18h15). Les tarifs habituels seront appliqués.
- Pendant les temps périscolaires, les gestes barrières et la distanciation physique devront être respectés avec toute la difficulté de l'appliquer pour des enfants notamment en maternelle.
- Le local de garderie sera ré-agencé avec la prise en compte des consignes sanitaires. En effet, il conviendra de limiter au maximum la proximité entre les enfants et la manipulation de jeux pédagogiques et d'animation disponibles librement au public.
- En intérieur, priorité sera donnée à la mise en place d'activités individualisées telles que par exemple de l'origami, des mandalas, coloriages, coloriages numérotés, mots fléchés, mots casés...
- En extérieur, les jeux collectifs et de contacts seront proscrits. Les activités de plein air privilégiées seront des ateliers individualisés répondant à la problématique de distanciation physique tels que des parcours de coordination, des jeux de mime...

RESTAURATION SCOLAIRE

- Les enfants déjeuneront généralement dans leur office de restauration habituel, quelques modifications de lieux peuvent être opérées pour répartir au mieux les effectifs. Les familles en seront informées.
- Les modalités de transition entre l'école et l'encadrement du temps méridien seront à formaliser conjointement entre les équipes enseignantes et les équipes périscolaires afin de répondre au mieux aux consignes sanitaires.
- Les enfants devront passer aux toilettes et se laver les mains avant de se rendre à l'office de restauration.
- Certains enfants prennent le bus ou se déplacent à pied pour se rendre dans leur restaurant scolaire. Ces deux moyens de transport respecteront les mesures de distanciation physique. Les bus scolaires seront dans l'obligation de recevoir un seul enfant par banquette soit 25 personnes. Le port du masque pour les enfants durant ce trajet n'est pas nécessaire (sauf cas particulier d'un enfant avec antécédents médicaux).
- Le nombre de rotation dans les offices dépendra du nombre d'enfants inscrits par école.
- Les lignes de selfs seront fermées, les enfants s'installeront à table après s'être lavé les mains
- Les enfants seront installés sur des tables en quinconce pour garantir un espacement suffisant.
- La distribution des plats et le remplissage des verres se feront par un adulte, les pains seront individuels et déjà disposés sur les tables
- A la fin du repas, les tables seront desservies uniquement par les adultes
- Aucun enfant ne devra circuler pendant le repas sauf besoin urgent d'aller aux toilettes.
- Le retour à l'école se fera dès la fin du repas. Le passage aux toilettes et lavage des mains s'effectueront en arrivant à l'école.
- Les encadrants accompagneront les enfants durant ce temps (ex : couper les aliments).
- Un temps calme sera organisé en respectant la distanciation par les agents périscolaires avant la reprise du temps de classe

- Un service de garde sera mis en place à destination des enfants qui ne pourront pas être accueillis sur leur école.
- Il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants seulement en cas de nécessité absolue.
- Deux lieux seront ouverts, tous les jours de 7h30 à 18h30, le centre de loisirs de la Valla et celui de la Pingaudière.
- Seront prioritaire les enfants des personnels en charge de la gestion de la crise sanitaire, comme définit par les services de l'état, des personnels de la collectivité mobilisés impérativement sur le terrain, des enseignants, des commerçants.
- Les parents devront déposer leur enfant à l'extérieur, devant l'entrée de sa salle d'accueil (une matérialisation visuelle permettra d'identifier le lieu d'accueil)
- Les enfants seront accueillis par groupe de 10, pour les moins de 6 ans, puis par groupe de 15 pour les autres. Une salle sera attribuée à chaque groupe, pour la journée.
- Les gestes barrières et la distanciation physique devront être respectés avec toute la difficulté de l'appliquer pour des enfants notamment les moins de 6 ans.
- Les jeux de ballons, les sports de contacts et les sports collectifs seront proscrits ainsi que l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous.
- L'utilisation de matériel individuel sera privilégiée, toutefois il sera possible exceptionnellement d'utiliser du matériel collectif en assurant une désinfection régulière adaptée.
- Seront privilégiées les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels....) ; ainsi que les lectures par les animateurs pour limiter la manipulation de livres.
- La restauration sera assurée sur place (CF fiche thématique restauration scolaire)
- Tous les professionnels autorisés, intervenant dans la journée, devront porter un masque et respecter les gestes barrières et la distanciation.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX

- Le nettoyage et la désinfection s'effectueront selon les recommandations du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale avant la réouverture des écoles et chaque jour de classe.
- Ils auront lieu le matin avant la classe, pendant la pause méridienne et le soir après la classe, des interventions dans les toilettes et les lieux plus fréquentés auront lieu plusieurs fois par jour.
- Avant de sortir de la classe, midi et soir, il sera demandé aux enfants de ne rien laisser sur leurs tables afin de faciliter la désinfection de celles-ci.

PERSONNELS

- Les agents périscolaires et les ATSEM seront tous dotés de masques en tissus lavable et de gel hydro alcoolique

GESTION D'UN CAS SUSPECT

- La personne est immédiatement isolée avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrière sont impérativement respectés.
- La personne consulte son médecin traitant qui décidera de l'opportunité et les éventuelles modalités de dépistage.
- Les locaux occupés par la personne font l'objet d'un nettoyage approfondi.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- Voir fiche thématique cas COVID du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, qui sera communiquée à l'ensemble des personnels.



CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe

RECOMMANDATIONS SANITAIRES